

Election du 1-2-3 Avril 2022 au Conseil d'Administration de DEXTERA

**Déclaration de candidature
au Conseil d'Administration**

à retourner avant le vendredi 25 mars 2022 à 12h00
Exclusivement par courriel à:
secretariat@dextera.fr, avec photo et profession de foi

Pour rappel:

Article 9 – Conseil d'administration

<< L'Assemblée Générale des adhérents doit désigner les membres du Conseil d'Administration de l'association qui siégeront deux ans. Seuls les membres actifs, collaborateurs, disposent du droit de vote lors des assemblées générales et peuvent participer à la gouvernance de l'association.

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé d'au moins 15 et au plus 25 membres actifs dont le Président, élus pour deux ans par l'Assemblée générale.>>

Cette durée pouvant être portée à deux ans et demi sur décision de la prochaine Assemblée Générale pour correspondre au calendrier normal de l'Association.

L'élection des membres du Conseil d'Administration se fera uniquement par voie électronique avec un code unique pour chaque membre

Je soussigné(e),

Prénom NOM :

Marie THOLANCE

Fonction professionnelle :

Directeur de Cabinet et de la Communication
Londiac Collaborative Bretagne Centre

Déclare être à jour de ma cotisation 2022, et faire acte de candidature pour siéger au Conseil d'administration de Dextera

Date et signature :

16/03/22



Claude THOLANCE

Directeur de Cabinet et de la Communication

Loudéac communauté - 4/6 bd de la gare - 22600 LOUDÉAC

c.tholance@loudeac-communaute.bzh

02 96 66 60 56 • 07 64 38 94 74

Loudéac, le 16 Mars 2022

M. Pierre-Marc DUFRAISSE
Secrétaire Général
DEXTERA
16, Boulevard Saint-Germain
75237 PARIS cedex 05

M. le Secrétaire Général,

Cher Pierre-Marc,

Je m'autorise à vous écrire suite à votre appel à candidature, afin de postuler au conseil d'administration de notre association DEXTERA.

Ayant participé depuis 2015, au conseil d'administration de DEXTERA, j'aurai grand plaisir à poursuivre cet engagement et à m'impliquer, dans un territoire nouveau désormais, celui de la Bretagne.

Les échéances électorales prochaines de cette année 2022, présidentielles et législatives, dans un contexte de crise internationale grave liée au conflit en Ukraine et les incertitudes dues à la période sanitaire que nous continuer de traverser, auront des conséquences importantes sur l'ensemble de notre quotidien. Les collectivités auprès desquelles nous sommes engagées, sauront encore une fois être au rendez-vous, pour apporter aux habitants de nos territoires les réponses nécessaires : proximité, réactivité, efficacité, continueront d'être nos priorités.

C'est pourquoi je vous sollicite aujourd'hui afin de pouvoir vous proposer ma candidature au conseil d'administration et, prendre part également à la délégation bretonne afin de porter plus particulièrement la parole de nos territoires ruraux et celles des petites villes et de nos collègues qui y participent.

Je vous remercie vivement et par avance, de l'attention que vous porterez à ma candidature.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et vous assurant de mon fidèle soutien, je vous prie de croire, M. le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

et mon amitié sincère.

Claude THOLANCE